

DÉLIBÉRATIONS

N° 2024/036/7.1

Feuillet n°045



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-quatre, le 9 avril, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Condat sur Vézère, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 26 mars 2024

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	36
Votants :	43
Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Dominique BOUSQUET, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Claudine LIARSOU, Stéphanie PORTE, Jean-Yves VERGNE, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND.

Suppléant : Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Jacques MIGNOT représenté par Maurice DUBREUIL, Claude TURBANT représenté par Betty CHABANE, Mattia TRENTEMONT représentée par Pascale LARUE.

Excusés : Dominique DURUY donne pouvoir à Didier CLERJOUX, Patricia FLAGEAT, Patrick GAGNEPAIN, Jean-Michel LAGORSE, Élodie REBEYROL donne pouvoir à Jean-Louis PUJOLS, Nicolas DJERBI, Daniel BOUTOT, Nadine PIERSON donne pouvoir à Denis ADAMSKI, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Marie-Claire ADOUX, Jean-Michel LAGORSE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY donne pouvoir à Frédéric GAUTHIER, Jean BOUSQUET donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Isabelle DUPUY, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Maud MANIERE donne pouvoir à Stéphanie PORTE, Caroline VIEIRA, Laurent PELLERIN.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : Adoption du budget primitif 2024 du BA REOMi

Vu, les travaux de la commission des finances du 22 février et du 4 avril 2024,
Vu le débat d'orientations budgétaires 2024,

Vu la proposition budgétaire de ce budget annexe

AR Prefecture

024-200041150-20240409-DE2024036-BF
Reçu le 12/04/2024

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ADOPTE le budget primitif 2024 du budget annexe REOMi, lequel peut se résumer comme suit :

CC TERRASSONNAIS HAUT PERIGORD NOIR BUDGET ANNEXE REOMI 2024

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	COMPTE	LIBELLE	MONTANT	OBSERVATIONS
011	627	Services bancaires et assimilés	1 000	commissions TIPI
011	6226	Honoraires	10 000	frais avocat contentieux
011	6288	Autres charges financières	1 480 081	reversement au SMD3 encaissement REOMI
sous total 011			1 491 081	
65	6541	créances admises en non valeur	5 000	
65	6542	créances éteintes	5 000	
sous total 65			10 000	
67	6743	subventions exceptionnelles de	6 000	remise gracieuse
67	678	autres charges exceptionnelles	12 000	régularisations factures négatives 2023 à rembourser aux usagers
sous total 67			18 000	
68	6817	dotation aux dépréciations des	21 202	provisions impayés 15% solde 2023
sous total 68			21 202	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			1 540 283,00	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	COMPTE	LIBELLE	MONTANT	OBSERVATIONS
002	002	excédent antérieur reporté	141 344,58	
70	706	prestations de services	1 398 938,42	redevance REOMI
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			1 540 283,00	

CA 2023	DEPENSES	RECETTES	SOLDE EXCEDENT
réalisé	1 134 321,08	1 275 665,66	141 344,58

DETERMINE le niveau de vote : le budget est voté par chapitre en section de fonctionnement et par chapitre et opération en section d'investissement.

AUTORISE le Président à signer tous les actes et documents nécessaires à la mise en application de cette décision.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.
 Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
 le 11/04/2024

Le Président,
 Dominique BOUSQUET
 Terrassonnais

Communauté de Communes
 58 Avenue Jean Jaurès
 24120 Terrasson-Lavilledieu
 05 53 50 96 10

Haut Périgord Noir

AR Prefecture

Communauté de Communes
 58 Avenue Jean Jaurès
 24120 Terrasson-Lavilledieu
 05 53 50 96 10

024-200041150-20240409-DE2024036
 Reçu le 12/04/2024